

L'Herminault, Saint-Valérien,
Saint-Martin-des-Fontaines

janvier	février	mars	avril	mai	juin
Ma 7	Ma 4	Ma 4	Ma 1	Ma 6	Ma 3
Ma 14	Ma 11	Ma 11	Ma 8	Ma 13	Me 11
Ma 21	Ma 18	Ma 18	Ma 15	Ma 20	Ma 17
Ma 28	Ma 25	Ma 25	Me 23	Ma 27	Ma 24
			Ma 29		

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janv. 2026
Ma 1	Ma 5	Ma 2	Ma 7	Ma 4	Ma 2	Ma 6
Ma 8	Ma 12	Ma 9	Ma 14	Me 12	Ma 9	Ma 13
Me 16	Ma 19	Ma 16	Ma 21	Ma 18	Ma 16	Ma 20
Ma 22	Ma 26	Ma 23	Ma 28	Ma 25	Ma 23	Ma 27
Ma 29		Ma 30			Ma 30	

= jour de collecte inhabituel car jour férié en semaine

LÉGENDE

- Ordures ménagères
- Emballages recyclables
- Ma = Mardi
- Me = Mercredi

Collecte jour coloré à partir de 13h, sortir le bac le matin à partir de 7h
Merci de présenter votre bac POIGNÉE vers la rue, nos agents le replaceront poignée vers le domicile.

En cas d'intempéries (verglas, neige, tempête) et canicule, le Sycodem se réserve le droit de protéger ses agents : **consultez sycodem.fr et Facebook pour connaître les modifications.**



Consultez www.sycodem.webusager.fr et suivez votre consommation du service en ligne. Pour vous aider, vous pouvez aussi cocher vos sorties de bacs sur ce calendrier.

N'échangez pas vos bacs : vos poubelles portent un numéro unique gravé sur leur cuve. Vous les retrouverez sur vos factures de redevance. Pour qu'elle soit exacte, veillez à bien utiliser votre bac et pas celui du voisin !



UN BON GESTE DE TRI = UNE VALORISATION ASSURÉE !

(recyclage de la matière ou valorisation énergétique)

TOUS les emballages ménagers vides se trient (à déposer en vrac dans le bac ou le conteneur jaune).

Un doute ? Consultez www.trivalis.fr, rubrique **TRIVAOU**



EMBALLAGES	<p>Tous les Emballages ménagers</p>	<p>A déposer en vrac dans votre bac jaune ou dans le conteneur d'emballages</p>
VERRE	<p>Bouteilles, pots et bocaux, sans capsules, sans bouchons, ni couvercles</p>	<p>A déposer en vrac dans le conteneur à verre</p>
PAPIER	<p>Tous les papiers</p>	<p>A déposer en vrac dans le conteneur à papiers</p>
BIODÉCHETS	<p>Biodéchets d'origine végétale, restes alimentaires, essuie-tout, sachets de thé, filtres à café, cendre froide, copeaux de bois...</p>	<p>A déposer dans le composteur du jardin</p>